



Déclaration liminaire CGT Finances Publiques

Comité Social d'Administration Local de la DGE – 3 décembre 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La présentation des projets de loi de finances et de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 a révélé qu'il y avait davantage de pickpockets au sein du gouvernement sursitaire Barnier que dans les rames du métro parisien.

D'abord c'est la ministre de la Santé et de l'accès aux soins qui ponctionne tous les malades en augmentant le reste à charge de 5 % sur les consultations médicales (dont la prise en charge par l'assurance maladie passerait de 70 à 65 %), ceci alors que la fédération des associations de patients a évalué que les dépenses de santé qui restent à charge des personnes malades ou handicapées sont de plus de 1500 € par an.

Sa tentative de faire la même chose avec les remboursements de médicaments a été stoppée nette hier par le 1^{er} ministre aux abois dont l'avenir est désormais suspendu au résultat du vote des motions de censures déposées suite au recours à l'article 49.3 pour faire adopter le PLFSS sans vote.

De son côté, le pickpocket Kasbarian, Ministre de la Fonction publique, **non seulement** félicite Elon Musk chargé du démantèlement de l'Etat fédéral par D. Trump et lui propose de partager les bonnes pratiques de « débureaucratisation » de la fonction publique **mais aussi** prévoit de s'attaquer aux traitements des fonctionnaires et donc au pouvoir d'achat.

Les mesures envisagées sont très graves :

- augmentation du nombre de jour de carence (de 1 à 3) ;
- réduction de 100 % à 90 % de la rémunération en congés maladie ordinaire ;
- poursuite du gel du point d'indice en 2025 ;
- suppression de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'achat à compter de 2024.

La GIPA mise en place depuis près de 20 ans est versée aux fonctionnaires qui connaissent une évolution de salaire inférieure à l'inflation. Ainsi en 2023, 26 000 agentes et agents de la DGFIP, dont majoritairement de catégories B et C, en ont bénéficié.

Dans la période que nous traversons, où la baisse de rémunération en euros constants entre 2021 et 2022 est de 2,3 %. supprimer le versement de la GIPA représente pour beaucoup d'agents une perte de pouvoir d'achat importante.

En outre, le « fonctionnaire bashing » du gouvernement est insupportable et repose sur des mensonges et des données tronquées. Il n'y pas plus « d'absentéisme » des agents publics : à caractéristiques sociodémographiques égales (âge, qualification, pénibilité), le taux d'arrêt maladie est équivalent dans le public et dans le privé et la soi-disant « explosion » des arrêts maladie n'est pas une réalité. Au contraire, dans la fonction publique d'État, les fonctionnaires se sont moins absentés en 2023 pour raisons de santé que les salariés du privé.

Les contres vérités énoncées par le ministre sont des insultes à l'encontre des fonctionnaires mais le gouvernement est prêt à tout pour poursuivre le sabotage de la fonction publique..

L'austérité budgétaire voulu par le gouvernement est décomplexée avec 40 milliards d'euros de baisses des dépenses publiques. Au lieu d'aller chercher de nouvelles recettes pour financer le haut niveau d'action publique dont la société a besoin, il veut priver les usagers des services publics de pleine compétence et de proximité. Pour les agents aussi, c'est l'impossibilité de disposer des moyens et des ressources nécessaires à l'exercice de leurs missions.

A l'opposé, la CGT porte l'exigence de budgets construits sur d'autres bases.

Outre le financement des politiques publiques, il s'agit d'améliorer significativement les conditions de vie et de travail des agents, cela passe notamment par un investissement massif dans une réelle politique de santé au travail, intégrant aussi la question du handicap.

A l'appel des Fédérations de Fonctionnaires, la riposte va s'organiser à partir du 5 décembre 2024, et la CGT mettra tout en œuvre pour que cette mobilisation converge avec toutes les luttes en cours, car c'est tout le monde du travail qui est attaqué avec les dernières annonces sur le temps de travail et une nouvelle journée de solidarité.

Aussi, la CGT Finances Publiques appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser pour obtenir satisfaction des revendications, notamment :

- => L'augmentation immédiate et significative des traitements, des salaires, des pensions, des retraites ;
- => L'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation et la reconduction de la GIPA ;
- => L'abandon du projet de loi dit « Guerini » constitutif d'une entreprise de liquidation du statut général des fonctionnaires, et donc l'abandon de toute forme de rémunération au mérite (RIFSEEP)
- => L'abandon des trois jours de carence et de la diminution de la prise en charge de 100 % à 90 % de la rémunération versée aux agents publics quand ils sont malades ;
- => L'abrogation de la contre-réforme des retraites et pour le retour à la retraite à 60 ans ;

Concernant le présent CSAL, nous commenterons quelques sujets à l'ordre du jour dans ces propos liminaires.

Tout d'abord, nous déplorons la forte hausse du périmètre de la DGE pour 2025, hausse qui s'ajoute aux précédentes. Aussi, ce sont presque 60 000 sociétés qui relèveront de nos services l'année prochaine soit une hausse de près de 7 % par rapport au portefeuille 2024.

Rappelons qu'à la création de la DGE en 2002, son portefeuille s'élevait à 22 010 entreprises.

En prenant une date plus récente, par exemple l'année 2019 et ses 45 134 entreprises, la hausse du périmètre pour 2025 s'élève à 32 %. Une hausse vertigineuse, accentuée ces dernières années, bien loin de celle des effectifs de la DGE.

Il en résulte une surcharge de travail pour l'ensemble des services de la DGE nécessitant des réponses à la hauteur des problèmes rencontrés par nombre d'agents.

Depuis la suppression de 4 IFU en 2016 et par la même occasion de la cellule de renforts, nous demandons le rétablissement d'une équipe de soutien aux services pour pallier les chaises vides et les absences prolongées. A cela s'ajoute le nécessaire renforcement de l'ensemble des services de la DGE.

Si les suppressions d'emplois à la DGFIP pour 2025 sont connues avec 529 emplois de moins en net (730 emplois en moins dans le réseau), nous savons que les DNS bénéficieront d'une augmentation de 130 emplois.

A ce jour, nous ne connaissons pas la situation de la DGE mais espérons que vous avez pu lors de votre entretien avec la directrice générale, porter nos demandes de renforts.

A ces inquiétudes concernant le périmètre s'ajoutent celles liées à l'emménagement dans les nouveaux locaux à Romainville.

Si les attentes sont très fortes en matière d'ambiance thermique, nous pouvons espérer qu'elles seront, elles, satisfaites dans un bâtiment à haute qualité environnementale (HQE).

En revanche, de nombreuses craintes et interrogations subsistent quant aux conditions et à la qualité de la vie au travail (manque de m², présence de moquette et protocole de nettoyage, aménagement et ergonomie de certains bureaux ou postes de travail, absence de lieux de convivialité, prestation du RIE et usage de la cafétéria, environnement des bâtiments, réseaux mobiles, position éloignée du local vélo, etc).

Sur ces sujets et de nombreux autres, nous souhaitons des réponses aux questions qui se posent mais aussi la prise en compte des attentes des agents sur un certain nombre de sujets qui vont être abordés maintenant.